IX

RECHERCHES CONCERNANT LA GAULE ET LES GERMANIES
II. TRAVAUX RÉCENTS CONCERNANT LA GERMANIE

par CHARLES-MARIE TERNES

SOMMAIRE. — *On sait qu'il y eut deux provinces de Germanie; il est plus malaisé de définir cette Germanie à la fois illimitée (dans l'esprit des Romains conquérants et du point de vue géographique) et minimale qui exista jusqu'à l'installation des districts militaires et des provinces; les 'Germains de César' sont en — 58 et en — 54 ceux qui 'habitent de l'autre côté du Rhin', mais aussi ceux qui agissent en-deçà voire y sont établis depuis belle lurette. Dans la mesure où ils sont assimilés aux populations autochtones ou n'ont pas laissé de traces archéologiquement discernables derrière eux, c'est bien par les textes qu'il convient de les aborder. Plus tard, ils deviendront plus saisissables grâce à des faits linguistiques et culturels.*

EPITOME. — *Constat duas fuisse Germaniarum provincias; quid vero fuerit Germania Augusti vel Caesaris temporibus praeter imperium quorundam imperatorum ac vastitatem terrarum ad finem orbium tendentium non ex ruinis demonstrari sed ex operibus rerum scriptorum legi debet; primo fuisse 'qui trans Rhenum colunt' novimus Germanos, tunc et cis Rhenum, nonnullos enim sicut Treveri Belgaeque per annos in Gallia mansisse nec ab incolis dividi non posse.*

Faisant suite à un premier chapitre paru dans la *Revue des Études latines* [1] il y a dix ans, j'entends présenter ici, sur la foi de travaux récents [2] une sorte de bilan des connaissances utiles au latiniste. Celui-ci n'aura guère à se soucier de mainte savante querelle entre archéologues des terres lointaines et son problème ne sera pas d'établir qui furent ceux parmi les Germains qui ne rencontrèrent jamais aucun Romain (périodes franchement pré- ou postromaines, cf. *infra*). Par contre, l'étude de certains textes,

1. 56, 1978, 226-271.

2. C'est-à-dire en principe postérieurs aux rapports parus dans *Aufstieg & Niedergang der römischen Welt* (*A. N. R. W.*) : par G. et M. Th. RAEPSAET-CHARLIER sur la Germanie Inférieure (*A. N. R. W.*, 2, 4, 1975) et le soussigné sur la Supérieure (*A. N. R. W.*, 2, 5, 2 (1976), avec 300 pages de bibliographie. Mentionnons comme travaux essentiels : Harald VON PETRIKOVITS, *Die Rheinlande in römischer Zeit*, Düsseldorf, 1980 (2 vol.); Philipp FILTZINGER e. a., *Die Römer in Baden-Württemberg*, Stuttgart, 1976; H. J. KELLNER, *Die Römer in Bayern* (4e éd.), Munich, 1978; Tilman BECHERT, *Die Provinz Germania Inferior*, Munich, 1982; Hansgünter HORN e. a., *Die Römer in Nordrhein- Westfalen*, Stuttgart, 1987, et Dietwulf BAATZ, *Die Römer in Hessen*, Stuttgart, 1982. Parmi les publications sorties en 1988, relevons par exemple dans le seul *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, 33, 1986 [1988], des travaux de Karl KROMER sur le premier Age du fer en Europe orientale et ses rapports avec les grandes civilisations occidentales; de Barbara PFERDEHIRT sur l'occupation romaine de la Germanie et de la Rétie; d'Olaf HÖCKMANN sur les flottes romaines sur le Rhin et la défense du Rhin dans l'antiquité tardive; d'Erwin KELLER sur la politique romaine à l'égard de la *Raetia Secunda*; de Mechthild SCHULZE-DORRLAMM sur des fibules des Ve et VIe siècles et leurs caractéristiques « germaniques ». On ajoutera ma synthèse d'ensemble : *Das römische Deutschland. Aspekte seiner Geschichte und Kultur*, Stuttgart, 1986, qui comporte 80 pages de bibliographie où figurent à la fois les grands « classiques » qui restent utiles et les publications les plus récentes.

latins principalement (César, Tacite et Ammien, les *Res Gestae*, Velléius, Valère Maxime, Méla, Pline, Suétone, Florus), mais grecs aussi *ad res Romanas pertinentes* (Strabon, Josèphe, Plutarque, Appien, Dion Cassius, Hérodien, Julien, Libanios, Zosime, Procope et Agathias)[3] gagnent à être enrichis de connaissances (historiques, ethnologiques, linguistiques, archéologiques) en provenance de sources auxquelles l'historien de la littérature n'a pas toujours coutume de recourir. Notre propos est donc d'arrêter l'état de ce qu'il est possible d'affirmer aujourd'hui quant à ces régions qui jouèrent, des siècles durant, un rôle important dans l'histoire de Rome. C'est la documentation disponible au Centre Alexandre-Wiltheim[4] qui sert de base documentaire à cet état de la question[5].

Ceci étant dit, nous traiterons successivement trois groupes de questions :

1) Qu'est-ce que la Germanie?
2) La lecture des textes renouvelle-t-elle nos connaissances?
3) D'autres sources (cf. *supra*) y contribuent-elles?

Le premier chapitre évoquera des problèmes de topographie, de chronologie, d'histoire générale, sur lesquels je passerai rapidement; le deuxième, au contraire, sera quelque peu développé et consacré aux « Germains de César » en attendant qu'il soit ultérieurement question de ceux de Tacite et d'Ammien. Quelques « cas d'espèce » décrits sur la base de travaux d'archéologie fourniront la matière à un troisième chapitre.

* * *

Je fais exprès de jouer sur l'ambiguïté du titre ainsi formulé; on suggère de cette façon qu'il n'y eut pas seulement les deux provinces, *Inferior* et *Superior*, mais que le flux et le reflux des opinions modernes a quelquefois fait croire que l'objet de la recherche lui-même se dérobait à toute emprise scientifique. Ces incertitudes sont nées du fait qu'il y eut *une première Germanie* (à ne pas confondre avec la « Germanie Première » créée dans le cadre de la réforme dioclétienne), géographiquement pour ainsi dire illimitée vers l'Est, mais qui faisait l'objet (depuis l'époque de César et de ses deux incursions sur la rive droite du Rhin)[6] d'un « *Herrschaftsanspruch* » de principe (et donc illimité) tel que Rome l'élevait vis-à-vis de toute contrée contre laquelle elle intervenait militairement[7]. La discussion soulevée par Konrad KRAFT[8], nourrie par Michel RAMBAUD[9], mais aussi par

3. Je me sers de deux recueils, utiles bien que déjà anciens : Richard KUNZE, *Die Germanen in der antiken Literatur* (2 vol., Leipzig/Vienne, 1906/1907) et : Alexander RIESE, *Das rheinische Germanien in der antiken Litteratur*, Leipzig, 1892; agencés d'après la chronologie des événements, ils fournissent les documents essentiels.

4. 162 A, avenue de la Faïencerie, à L-1511 Luxembourg.

5. Arrêté au 1er novembre 1988.

6. Cf. E. MENSCHING, *Die Koblenzer Rheinbrücke, P. Pomponius Secundus und der Brückenbau an Rhein und Mosel*, in *Bonner Jahrbücher*, 181, 1981, 313 sq. Intéressantes considérations sur la technique de construction des ponts romains, l'ergonomie, les charges utiles, les matériaux, par F. D. SCHIEFERDECKER.

7. Cf. Jérôme CARCOPINO, *César*, 1954/4, p. 755.

8. Cf. *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums*, 4, p. 81 sq.

9. *Déformation*, 1966, *passim*.

Jürgen DEININGER [10] et Werner DAHLHEIM [11] n'aboutira pas, puisqu'en l'absence de documents univoques on conclura à la légalité ou à la violation du « droit des gens » par César opérant en dehors du champ « étroit » de sa mission, suivant que l'on définit celle-ci — ratifiée par le Sénat [12] dans les conditions que l'on sait — comme limitée (« opération de police » en direction et au bénéfice de la Narbonnaise) ou comme une sorte de blanc-seing à valoir sur un maximum d'ennemis, de régions et d'*oppida*. Dans le feu de la dispute on n'a pas toujours tenu compte d'une possible « solution intermédiaire » que j'ai plusieurs fois exposée. Ainsi que Jérôme CARCOPINO le suggérait clairement [13], Jules César n'a jamais eu la moindre idée de l'équipée gauloise qui l'attendait : il ne pouvait donc pas faire de machiavéliques projets la concernant. Il s'agit donc d'admettre dans ses actions de — 58 une part d'improvisation qui le mène à élargir, par « cercles » successifs (délimités par la géographie, l'ethnologie et les accointances politiques) l'opération de police voulue par quelques-uns à une intervention majeure étalée sur presque dix ans qui changea jusqu'aux structures essentielles des collectivités gauloises qui eurent à y faire face, soit qu'elles eussent d'elles-mêmes pénétré dans l'orbite romaine, soit qu'elles y fussent attirées malgré elles. Les élargissements successifs concernèrent d'abord l'Est de la France et le Palatinat, puis le Nord-Est, l'Ouest et le Nord-Ouest. D'une façon ou d'une autre, César comprit que s'il tenait le Rhin et la Manche, la Gaule — et peut-être accessoirement la très mystérieuse Germanie — finiraient par tomber sous l'emprise de Rome. Pour nous, il importe de décomposer le mouvement qui mène à ce « grand projet »... dont presque rien ne fut traduit dans les faits, mais dont le concept fondamental demeurera.

L'étude des relations entre César et les indigènes [14], montre une évolution majeure dans l'esprit du conquérant qui, après avoir (de — 58 à — 55/— 54) restauré sur leurs trônes chancelants ceux dont les ancêtres avaient déjà régné, misa ensuite sur l'autre faction qui (naguère accusée de *studere nouis rebus*) devint (à partir de — 54) le support gaulois d'une action complexe qui visait, bien sûr, à « assurer les intérêts de Rome » (et de César), mais aussi ceux d'une partie plus progressiste de la noblesse gauloise qui voyait que Rome offrait une alternative valable aux démêlés stériles où se perdait l'autorité de tous. Le conflit entre ces factions avait commencé bien avant la venue de César qui n'y intervint que prudemment [15].

Le souvenir des anciennes incursions gauloises et puniques en Italie, l'*aura* funeste qui entourait obstinément le récit des pérégrinations des Cimbres et des Teutons [16], donnèrent aux événements rhénans (et danu-

10. *Der politische Widerstand gegen Rom in Griechenland* (217-86 v. Chr.), 1971.

11. *Struktur und Entwicklung des römischen Völkerrechts im 3. und 2. Jahrhundert v. Chr.*, 1968, et : *Gewalt und Herrschaft. Das provinziale Herrschaftssystem der römischen Republik* (Berlin/New York, 1977).

12. *Lex Vatinia*, fin avril — 59 ; Cicéron fut parmi les premiers à en stigmatiser le caractère partisan et la portée extensible au gré des projets du bénéficiaire. Revoir : CARCOPINO, *César*, p. 728, surtout les notes 304 et 305.

13. *Loc. cit.*, p. 737.

14. *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 10, 1979.

15. Voir sa réaction aux offres de service de Cingétorix en *B. G.*, 5, 4. Il regroupe les chefs sous l'autorité de celui-ci, mais prodigue conseils et apaisements à Indutiomare qu'il avait d'abord soutenu.

16. Dont nous savons — depuis Eduard NORDEN, *Die germanische Urgeschichte in Tacitus' « Ger-*

biens) un écho qui permit à César (plus tard à d'autres) d'influencer l'esprit des milieux politiques de Rome où, sous le couvert de la « patrie en danger » (*Hannibal ante portas*), le commandement proconsulaire de César fut prorogé, le prestige de celui-ci augmenté, sa prise du pouvoir (en — 49) préparée.

Lorsque César quitte la Gaule, rien n'est achevé; la prétention romaine à gouverner la Gaule et la « Germanie » reste; elle se heurte à des soulèvements, elle se trouve gênée (et quasiment « suspendue ») du fait que jusque dans les années vingt la lutte pour le pouvoir à Rome empêche les divers protagonistes (rivaux) d'agir de façon décisive dans ces régions excentriques par rapport à la capitale qui « focalisait » encore tous les enjeux. Pendant ce temps — et bien au-delà — la Germanie reste une entité fort imprécise, sans grand intérêt tant que la Méditerranée voire l'Orient dictent les choix politiques, économiques, militaires. Le « partage du monde » entre Marc Antoine (à qui la Gaule avait d'abord été attribuée) et Octavien Auguste précise (et par là accroît) le poids des terres gauloises transalpines qui deviendront le lien avec l'Espagne, puis avec le Rhin et la *Britannia*. Plusieurs séjours gaulois attestent l'intérêt d'Auguste qui favorisa la mise en place du « réseau Agrippa », système de voies appelées à créer entre le midi provençal et Cologne un *système* complexe de moyens de communication (*terra fluviisque*) permettant d'explorer et, le cas échéant de conquérir puis d'organiser et de pacifier les étapes qui longeraient ce parcours. Cette structuration reçoit des impulsions décisives à l'époque de l'empereur Claude [17] qui emprunte avec succès la double voie de la romanisation par l'architecture et par les dispositions légales associatives; les deux moyens feront, plusieurs siècles durant, la vigueur du pacte de société typique de la Gaule; la faiblesse des rapports avec la Germanie résulte de l'absence de mesures de la même qualité.

Les « événements » de 68, 69, 70 [18] représentent aussi une sorte d'ultime tentative entreprise (en partie) par d'anciens officiers de Rome (portant le *nomen Iulium* et *nobili genere nati*) qui, voyant s'abîmer l'Italie dans les affres de l'époque post-néronienne (Néron — comme Domitien et Commode — était mieux apprécié en province qu'à Rome), crurent le moment venu de faire basculer les rapports de force en leur faveur et celle des minorités (nobiliaires) qui les soutenaient; leur échec, dû à la fidélité des uns et à l'action de généraux de la trempe d'un Cérialis, entraîna leur

mania » (1954/4), surtout p. 59 sq. — qu'ils étaient aussi celtisés que les autres habitants des régions qu'ils parcoururent.

17. Les entreprises germaniques de Caligula — cf. Dion, 59, 21, 1 ; Suétone, Calig., 43 sq. — furent peut-être moins inconsistantes que les historiens ultérieurs ne l'ont fait croire. Les gestes très spectaculaires accomplis par l'empereur *deficiente belli materia*, c'est-à-dire en temps de paix, n'avaient-ils pas — au moins partiellement — le même but que l'avancée de Drusus sur l'Elbe en septembre — 9 et, il faut bien le dire, les maladroites chevauchées de Varus : *manifester la présence romaine*? Les détails reproduits par Suétone, *loc. cit.*, chap. 51, ne sont pas sans rappeler certains reliefs funéraires d'officiers romains tombés en Germanie.

18. J'en ai donné ma version dans *Das römische Deutschland...*, p. 98-115; Tacite s'est ingénié à dissocier les faits afin de brouiller les cartes qui, remises en ordre, réhabilitent et font comprendre Domitien. J'ai pris le contrepied de Harald VON PETRIKOVITS, *op. laud.* à la note 1, qui minimise l'importance du soulèvement et de Ralf URBAN, *Der Bataveraufstand und die Erhebung des Iulius Classicus* (Trèves, 1985) hypercritique à l'égard de Tacite.

disparition et la promotion de groupes bourgeois (commerçants, petits industriels, gens de finance et de métiers) que les monuments et les inscriptions nous font connaître d'abondance. L'insécurité des troupes (romaines) et la politisation longtemps excessive du commandement rhénan considéré comme un tremplin vers des « destinées nationales », amenèrent la création de deux provinces de Germanie; petites par leur surface, elles furent grandes par l'importance de leur localisation aux confins d'un empire romain qui, désormais, ne faisait pour ainsi plus de conquêtes. La conception fondamentalement conservatrice de la politique impériale la rendit défensive et donc dépendante de la coopération des indigènes. On diminuera donc le nombre des légions, on aménagera le *limes* comme système avancé de contrôle, de filtrage et de détection, on tentera d'intensifier la romanisation sur les arrières où Cologne, Bonn et Xanten en Inférieure, Mayence, Trèves, Rottweil, Vindonissa, Augst et Avenches en Supérieure permettent de mesurer et de quantifier les résultats obtenus [19]. Dans le cadre de la réforme promue par Dioclétien, il y eut encore et toujours deux Germanies : une *Germania Secunda* qui correspondait d'assez près à l'ancienne province Inférieure, une *Germania Prima* limitée à la Rhénanie cisrhénane, le reste de la *Superior* devenant Séquanie. Nous reproduisons ci-joint la carte que Wilfried MENGHIN (fig. 1) a jointe à son chapitre sur l'époque du Latène final (qui est, en termes d'histoire et de littérature, celle d'Auguste), dans un livre qui nous paraît être la meilleure synthèse actuellement disponible [20]. Sur cette carte on distingue bien les deux acceptions que le terme *Germania* prend à cette époque : la rive gauche du Rhin, depuis la Frise jusqu'au Palatinat; un territoire gigantesque allant jusqu'aux confins (mal établis, sur le Don ou la Wolga) des Sarmates. La (dé)mesure même de ce gigantisme donne une idée de l'ignorance qui l'engendrait.

ENVIRON CENT FOIS

Contrairement à CONSTANS [21], je n'ai repéré que 78 usages explicites du mot *Germani* dans les huit livres du *B. G.* Il convient d'en retrancher au moins six unités qui ne sont que répétitions à l'intérieur de phrases qui se suivent immédiatement. Les 72 unités restantes se répartissent de la façon suivante : cf. notre *tableau* (fig. 2) ci-dessous. (L'axe des x est celui des 7 + 1 livres du *B. G.*, l'axe des y indique le nombre de mentions du mot « *Germani* ».) Bien entendu, il faut mentionner ici les références en rapport avec tous les peuples cités en 1, 52, 2 : Harudes (3 ×), Marcomans (1 ×), Triboques (2 ×), Vangions (1 ×), Némètes (2 ×), *Sedusii* (1 ×) et Suèbes (20 ×; cf. *infra*); les Ubiens, Chérusques, Tenctères, *Usipetes* et, dans la perspective de l'ethnographie traditionnelle les Cimbres et le Teutons; à cause de 2, 4, 1, plus ou moins indirectement aussi les *Belgae* du *Belgium*,

19. Cf. le rapport *A. N. R. W.* (Germanie Supérieure) cité à la note 1.

20. W. MENGHIN, *Kelten, Römer und Germanen. Archäologie & Geschichte*, Munich, 1980; excellente sélection bibliographique *in fine*, aux p. 283-288.

21. *B. G.*, éd. CONSTANS, t. 2, *index*, p. 333 s. v. *Germani*; *ibid.* s. v. *Galli*: « environ cent dix fois ».



Fig. 1. — *Les provinces romaines à l'époque d'Auguste.* (D'après W. MENGHIN.)

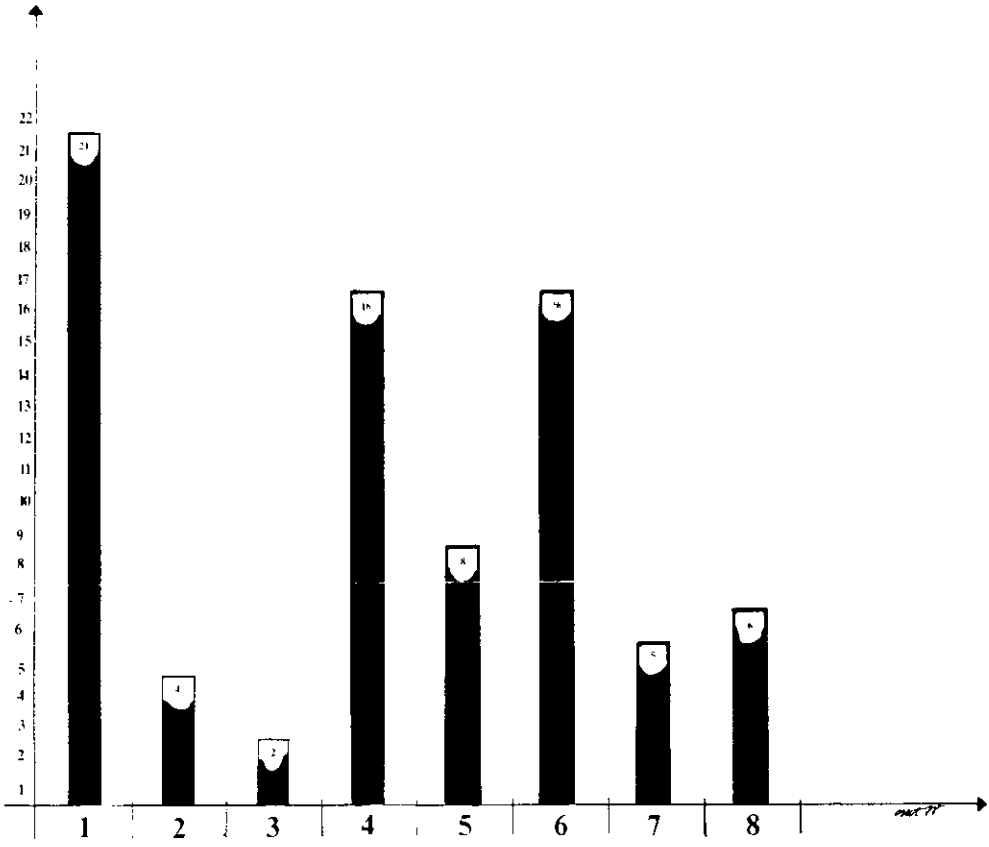


Fig. 2. — Relevé quantitatif de l'emploi de « *Germani* », dans le *De Bello Gallico* de César.

c'est-à-dire (en 2, 4, 9-10) probablement les Nerviens et leurs clients (Atrébates, Ambiens, Morins, Ménapiens, Véliocasses, Viromanduens, Atuatuques, Condruses, Éburons, *Caerosi* et *Paemani qui uno nomine Germani appellantur*, ainsi que les Trévires qui se glorifiaient d'avoir été germains. Mais la mention de ces peuples coïncide presque toujours avec celle de l'ethnique générique, si bien que l'impression quantitative d'ensemble ne s'en trouve pas compromise. Cela veut dire que « les Germains sont dans César », mais qu'il n'y a que deux moments précis (— 58 et — 55/— 54) où ils « créent l'événement ». Examinons-les.

QUI TRANS RHENUM INCOLUNT

D'emblée, les Germains sont ceux qui habitent de l'autre côté du Rhin; il n'est pas utile de revenir ici sur le caractère sommaire de la géographie césarienne en 1, 1 : il s'agit de visions traditionnelles nées de l'observation d'espaces naturels aux contours souvent imprécis. Nul ne songerait plus à baser là-dessus une cartographie stricte, au sens moderne du mot. Il n'y a

donc aucune véritable contradiction entre ce passage et l'énumération en 2, 51, 2 de peuples (les Triboques de Strasbourg, les Vangions de Worms et les Némètes de Spire) établis sur la rive *gauche*[22] du Rhin. Rappelons aussi que jusqu'à l'époque de la constitution des provinces germaniques (probablement sous Domitien, cf. *infra*), les Trévires touchaient au Rhin. Il est vrai que le problème d'une période de transition plus ou moins longue, correspondant à la mise sur pied des *exercitus* (corps d'armées) distincts pour la Germanie Supérieure et l'Inférieure n'est pas résolu. Le fait que Claude proclame Cologne ville ouverte (en 50) et déplace les légions à Bonn et à Neuss, nous amène à supposer que cela se fit au milieu du I^er^ siècle ap. J.-C.

On songeait naguère[23] à des périodes plus hautes[24], mais ce fut une tendance générale, presque une mode[25]. Le prestige d'Auguste lui a fait attribuer des fondations de villes, de provinces, de sanctuaires, de réseaux économiques, de cultes voire de styles (d'architecture, de peinture, de sculpture, de céramique) que l'examen plus rigoureux doit quelquefois « restituer » à ses successeurs qui ne furent pas que les monstres que Tacite et Suétone ont pris plaisir à nous décrire. Le fait que ses *Res Gestae* ne rangent pas la Germanie parmi les provinces romaines sonne le glas de toutes les spéculations qui se bornaient à imaginer comme avéré ce qu'ils appelaient de leurs vœux; soit dit en passant, n'est-il pas parfois curieux de voir les modernes se disputer l'honneur d'avoir d'abord été soumis par Rome? *Ruerunt in servitutem...*

Les Germains sont les gens de la vallée du Rhin[26]. Diviciac le dit en 1, 31, 3, attribuant l'initiative les concernant aux Arvernes et aux Séquanes. La mention des premiers est intéressante parce qu'elle établit un synchronisme entre « l'ancien empire gaulois » et l'appel aux Germains. On relèvera toutefois qu'entre 1, 31, 3 et 6, 12, 1 les rapports de force se sont déjà déplacés; il convient d'en induire que si l'on fixe vers — 75 (RAMBAUD; HACHMANN) ou — 72 (RIESE) les faits (les Arvernes sont nommés d'abord) auxquels se réfère le livre 1, très dépendant de sources anciennes, ceux du livre 6, en principe rédigé après un contact de quatre ou cinq ans avec la

22. Voir à ce sujet deux travaux peu connus (parce que rangés à la rubrique « christianisation ») de Eugen EWIG, *Trier im Merowingerreich. Civitas, Stadt, Bistum*, in *Trierer Zeitschrift*, 21, 1951, 5-367 (plusieurs fois réédité) et : *Das Fortleben römischer Institutionen in Gallien und Germanien*, in *Relazioni del X Congresso int. di scienze storiche*, Rome/Florence, 1955, 562-598; j'ai réuni sous le titre : *Augusta Treverorum. Élements d'une bibliographie générale*, in *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 16, 1985, p. 7-56, 556 titres concernant l'histoire et l'archéologie de la ville de Trèves et de ses environs.

23. Dans ma *Vie quotidienne en Rhénanie à l'époque romaine*, Paris, 1972, p. 101 sq. je préconisais encore une sorte de synchronisme avec la constitution des préformes du *limes* de Germanie Inférieure. L'évolution des recherches concernant les soi-disant *castella Drusiana* et cette partie du dispositif « frontalier » m'amène à plus de prudence. Cf. l'ouvrage cité ici à la note 1 (*Das römische Deutschland...*), p. 76 sq.

24. A l'exception de Novaesium (I ou II), Nimègue, Vetera I, Holsterhausen (?), Oberaden et Mayence, les camps légionnaires sont d'époque tibérienne (vers + 30). Cf. Velleius, 2, 120, et J. E. BOGAERS, Chr. B. RÜGER, *Der niedergermanische Limes*, Bonn, 1974.

25. L'expression *utroque ab exercitu* utilisée par Tacite (*A.*, 3, 42, 2) à propos du soulèvement de + 21 et la mention, au chapitre précédent (41, 3) d'un *legatus inferioris Germaniae* ne contredisent donc pas à une datation tibérienne.

26. Bibliographie de la question dans mon rapport *A. N. R. W.*, 2, 5, 2 (1976), 1153-1163.

réalité gauloise, enregistrent une évolution en faveur des Séquanes, chefs de la *factio* hostile aux Éduens. Les textes césariens dont il est question ici, sont si visiblement inspirés par des sources pro-éduennes qu'il faut admettre qu'en vérité les Séquanes jouèrent longtemps un rôle décisif dans cette partie de la Gaule et qu'ils jugèrent utile d'établir des relations suivies avec des Germains aussitôt proclamés (par Diviciac) *homines feri et barbari*. C'est le moment de dire que cet anathème prend, dans la bouche du maître-intrigant qu'est Diviciac, un goût bien étrange et nous amène aussitôt à prôner une grande prudence à l'égard de tous énoncés coulant de la même veine. L'intention est, chez Diviciac, péjorative; or, si l'on tient compte du fait, qu'en 6, 12, 2, César condense encore davantage sa documentation pour suggérer que Séquanes, Germains et Arioviste sont, d'emblée, durablement et entièrement à mettre dans le même panier (*hi cum per se minus valerent*, appliqué aux premiers, s'élargit aux autres), que par 1, 44, 5 nous savons qu'Arioviste revendique *amicitiam populi Romani sibi ornamento et praesidio*, que Diviciac (6, 12, 5) avait fait « chou-blanc » à Rome, lors d'une prestation (grotesque) devant le Sénat, l'on entrevoit non seulement que les jugements portés sur les Germains sont issus d'un parti pris systématique mais aussi d'une rivalité entre deux clans nobiliaires gaulois portée devant le « tribunal » de Rome bien avant le plébiscite vatinien.

Les dés étaient jetés avant que César ne vînt ici et il lui fallut bien du temps, nous l'avons dit, avant d'être en mesure de proposer un « *new deal* », une nouvelle distribution des cartes. En 1, 33, 1 il se fait encore fort d'amener Arioviste « à la raison » *beneficio suo et auctoritate*, ce qui ne doit pas nécessairement être traduit (à la manière de CONSTANS I, p. 26) par *le souvenir de ses bienfaits*, mais peut-être, comme *auctoritate* par rapport au futur immédiat des relations qu'il s'apprête à reprendre. Je crois qu'il n'y a pas d'autre explication à l'importance accordée à l'épisode qui occupe les chapitres 33 à 43 du livre 1. A l'intérieur, on discernera : le portrait d'Arioviste, une « charge » due au seul Diviciac (à qui César en laisse toute la responsabilité)[27]; c'est une variation sur le *topos* du barbare; j'ai montré[28] que chez César, dans 22 textes, sur les 12 usages attestés dans les sept premiers livres du *B. G.* quatre seulement comportent une nuance franchement négative[29]. Deux (50 % !) proviennent de passages où Diviciac apostrophe Arioviste. Attitude donc très réservée — pour ne pas dire secrètement admirative[30] — chez César « qui n'empêche pas qu'au niveau du droit, ceux-là seuls peuvent accéder à la tutelle romaine qui, dépassant le stade du *ius in armis* évoluent vers des relations positives... ». L'essentiel

27. J'ignore si quelqu'un s'est jamais demandé pourquoi le chef des Gaulois déférents — cf. 30, 2 sq. — fut le seul à ne pas être inquiété par les diaboliques Séquanes; l'indication — en 6, 12, 3 — que *toute* la noblesse fut massacrée ne me rassure pas.

28. *Les barbares dans les Commentaires sur la Guerre des Gaules de Jules César*, in *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 10, 1979 = Actes des 3e Journées Archéologiques de Luxembourg, p. 53-70.

29. Cinq autres, négatifs, se trouvent chez Hirtius qui se distingue très clairement de César, dans cette occasion et en beaucoup d'autres.

30. Cf. *loc. cit.*, p. 70.

est bien là, dans l'épisode d'Arioviste comme ailleurs : ce n'est pas d'avoir traversé le Rhin (à l'appel des Séquanes, des Trévires, des Éburons, etc.) qui crée la rupture, c'est de le retraverser sans avoir donné à l'*amicitia* consentie une teneur concrète et amicale; César entend que ceux qui sont candidats à une action concertée avec Rome, « viennent à lui »; c'est à partir de ce lien personnel (où l'on est en droit de « subodorer un relent de royauté ») que s'engage la procédure qui peut mener au *foedus pactum*.

COMMUTATIO RERUM

L'arrivée de César en Gaule produisit un bouleversement politique [31]. Le texte, dont j'ai dit *supra* qu'il s'inspire visiblement d'une perspective purement éduenne, décrit l'effet de cette « joyeuse entrée » (*adventus*) en signalant que c'est *aequiore imperio* que les Éduens étaient désormais gouvernés, que *gratia et dignitas* s'étaient répandues, généralisées. On retiendra le vocabulaire des intentions césariennes, lors même que force nous est de constater qu'ici elles s'appliquent mal à propos. Il demeure qu'en une première phase, le proconsul vit les choses dans cette perspective qui fait des Germains d'Arioviste, mais aussi d'Orgétorix chez les Helvètes [32], de Casticos le Séquane et de Dumnorix l'Éduen, conjurés, d'Ambiorix l'Éburon [33] et — sans qu'il soit nommé dans les premiers livres du *B. G.* — de Cingétorix le Trévire des « traîtres » qui déstabilisaient un ordre reçu; celui-ci avait pourtant déjà été ébranlé, sinon César n'aurait pas eu besoin de rétablir ceux *quorum maiores iam antea regnaverant* : Indutiomare chez les Trévires, Catuuolcos (?) chez les Éburons, Diviciac... Tous seront aussi controversés que Vercingétorix *Celtilli filius Arvernus... cuius pater principatum Galliae obtinuerat et ob eam causam* [c'est-à-dire dans l'intention de recouvrer son *principatus*] *ab civitate erat interfectus* [34].

Hélas, l'*archéologie* de ces périodes ne permet pas d'établir un synchronisme rigoureux entre un mouvement d'idées (pourtant profond et très répandu) et les manifestations matérielles, tangibles, qui l'expriment « dans les pierres ». Aussi la venue de César n'a-t-elle guère laissé dans nos régions de traces qui puissent être valablement attribuées à la période où le conquérant parcourait l'Est de la Gaule et les bords du Rhin. La plupart des (plus ou moins) savantes querelles autour de la localisation géographique des « camps », des passages à gué, des ponts, des champs de bataille se sont épuisées. Les paysages ont changé, les distances transmises par les textes sont toujours suspectes, la foi jadis naïve dans une toponymie savante (mais fautive à mesure même qu'elle était plus érudite) s'est perdue. Lorsqu'on part du fait (avéré) qu'il est difficile (et souvent hasardeux) de

31. 6, 12, 6; non pas « avait changé la face des choses », CONSTANS II, p. 184.

32. Quant au véritable but de leur « expédition », voir Dion, 38, 31, 1.

33. Cf. Otto SEEL, *Ambiorix. Beobachtungen zu Text & Stil in Caesars Bellum Gallicum*, Darmstadt, 1980, ainsi que les observations que m'avait inspirées une conférence de Michel RAMBAUD, à Luxembourg, le 4 décembre 1982; réunies en 1983, sous le titre *Études concernant l'histoire et l'archéologie de la Gaule Belgique* (t. 1, Lux., 1983), p. 7-10.

34. 7, 4, 1.

vouloir repérer des traces archéologiques indiscutables pour l'ensemble de la période — Ier/+ Ier siècle (le premier monument datable à Trèves, l'amphithéâtre, date de l'époque de Trajan), l'on comprendra le peu de chances qu'il y a à ce que des constructions fugaces (en matériau périssable) [35] et sans prétention à la monumentalité aient laissé des traces. Que l'on me comprenne bien : je ne songe pas à nier l'utilité de l'archéologie dont je vais, au contraire, dans un instant, montrer la contribution qu'elle verse à notre dossier. Mais il n'est pas raisonnable de ne tenir pour vrai que ce qui est archéologiquement démontrable (il n'est pas plus raisonnable d'ailleurs de ne voir que les textes et d'ignorer les faits obtenus par des recherches qui ne cessent de s'affiner et de multiplier d'heureuses découvertes). En fait, c'est par moyens termes qu'il faut opérer. L'illustration en est ce que les archéologues nous ont appris au sujet de la civilisation des *oppida*. Les auteurs en parlent d'abondance, mais si nous en étions réduits à ce qu'ils nous en ont dit, nous en resterions indéfiniment aux controverses sur le *murus gallicus*, les vallations d'Avaricum, les ponts sur le Rhin. L'exemple d'une bonne fouille faite très systématiquement par les services du Landesmuseum de Trèves (sous la direction de R. SCHINDLER) à *Bundenbach* permet même de confirmer dans l'observation archéologique (et grâce à elle) des structures sociales, politiques et sans doute cultuelles qui correspondent bien à ce que les textes nous apprennent.

A partir d'une zone située dans le centre de l'Europe, le « phénomène celtique » se diffuse vers les Gaules (et les îles britanniques) mais aussi dans les directions opposées déjà reportées sur notre fig. 1. Il est évident que la zone hachurée (où se situent les « Germains » de César) subit des influences : a) de l'intérieur, où quelques structures communes font face à bien des forces centrifuges; b) de l'extérieur, l'axe rhodanien et l'axe alpin-danubien amenant tôt des influences méditerranéennes.

Cette civilisation est « celtique » en ce sens que les chefs sont les descendants et les héritiers des princes de la Hunsrück-Eifelkultur (tombes à char; importations d'Italie du Nord), que le type de pouvoir qu'ils exercent (clans nobiliaires taxant l'artisanat et le commerce) se réfère à des valeurs (divines et humaines) nées de ce « *phénomène celtique* » dont on voit bien aujourd'hui qu'il ne fut pas une entité monolithique, compacte, *sui generis*. Bien au contraire : les travaux récents montrent (cf. *infra* notre fig. 3) d'un côté l'ouverture du monde celtique sur la Grèce et l'Asie (ce n'est pas notre sujet, donc je n'y insiste pas), de l'autre le dynamisme du rayonnement à partir de l'Europe centrale, au niveau de ce qu'on appelait traditionnellement le niveau « *champs d'urnes* » (la terminologie est, une fois de plus, en

35. Quoi qu'on en ait dit, la « dendrochronologie », naguère réputée souveraine et souvent invoquée seule au bénéfice de datations étonnantes, est aujourd'hui ramenée à la portion congrue qui est celle d'un instrument parmi beaucoup d'autres; toute saine méthode historiographique exige aujourd'hui comme hier le concours d'un faisceau de faits pour justifier une thèse. Cela a été très clairement mis en évidence par des spécialistes français lors d'un colloque sur le bois dans l'antiquité. Cf. *Le bois dans la Gaule romaine et ses provinces voisines* (Éd. R. CHEVALLIER, Paris, 1986), e. a. le texte de ma conférence inaugurale : *Le bois dans la vie quotidienne, en Germanie à l'époque romaine*, p. 4-11. Je me suis très clairement exprimé sur ce sujet dans mon livre cité à la note 1 ; avions-nous besoin qu'on nous apprenne qu'en 70 il y avait un pont à Trèves? Tacite (*H.*, 4, 78) n'avait laissé aucun doute à ce sujet.

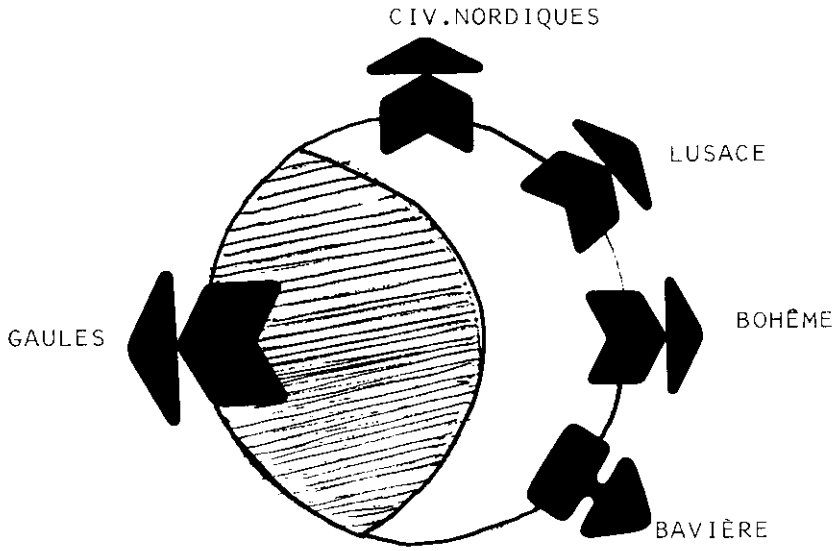


Fig. 3. — Représentation schématique du « phénomène celtique ».

train de changer, mais les faits essentiels demeurent), entre — 1000 et — 750 suivant l'endroit (périphérique ou central) où l'on veut bien se placer comme observateur. Il ne s'agit pas d'une migration ni d'une conquête ni d'une invasion, mais de l'adoption progressive de techniques et de mentalités reconnues supérieures. Une partie de ce rayonnement (zone hachurée dans le cercle choisi pour son caractère abstrait : toutes les « cartes de répartition » basées sur la géographie réelle de l'Europe pèchent par leur caractère immobile, statique) s'oriente vers l'Ouest : c'est ce que nous appelons « celtisation » (*Keltenwerdung*) ; les facteurs avancés atteignent (très marqués par cette longue « avancée ») les Gaules (et, au-delà, les îles britanniques) ; du même nucléus dérivent des types de civilisation (nordiques, Lusace, Bohême, Bavière) qui, ayant même origine resteront semblables mais auront subi (à l'arrivée) des modifications qui leur confèrent aussi des caractéristiques propres. Notre fig. 4 résume cette évolution sous forme d'une stylisation extrême de la géographie de l'Europe. On y voit que du niveau « champs d'urnes » se dégagent deux « courants », l'un qui concerne les pays du Bénélux, la France, l'Italie et l'Espagne, l'autre la Pologne, l'Europe Centrale, jusqu'à la mer Noire. Au milieu et au Nord, les civilisations « nordiques », en Scandinavie, en Allemagne du Nord, les *Süddeutsche Kulturgruppen* subiront la contamination depuis l'Est et l'Ouest, ici d'abord par des éléments autochtones bien établis, ensuite par l'ensemble des influences méditerranéennes qui circulent le long de l'axe Rhône-Saône-Moselle-Rhin. César en taxera certains de « Germains » ; cet ethnique sera — trois siècles plus tard — donné à des groupes qui viennent d'au-delà la zone du milieu (affaissé, miné, épuisé), mais ne seront pas entièrement des étrangers. Le « dumézilisme » a montré qu'au niveau des

<table>
<tr><th>CIVILISATIONS EUROPE OUEST</th><th>CHAMPS D'URNES</th><th>CIVILISATIONS NORDIQUES</th><th>CHAMPS D'URNES</th><th>CIVILISATION MÉDIT. ET ASIAT.</th></tr>
<tr><td rowspan="2">G.-B.
Bretagne
Aquitaine
Portugal</td><td rowspan="2">Bénélux
France
Italie
Espagne</td><td>Scandinavie
Allem. du Nord</td><td rowspan="2">Pologne
Europe centr.
Mer Noire</td><td rowspan="2"></td></tr>
<tr><td>« SÜDDEUTSCHE KULTURGRUPPEN »</td></tr>
</table>

Fig. 4. — Représentation géographique schématisée des « influences » qui s'exercent depuis la préhistoire sur les situations et niveaux préromains. On constate que du niveau dit des « champs d'urnes » se dégagent deux « courants », l'un agissant sur les pays du Bénélux, la France, l'Italie et l'Espagne, l'autre sur l'Europe de l'Est. Lorsque les cultures intermédiaires (*Süddeutsche Kulturgruppen*) auront perdu de leur influence, les rapports se rétabliront d'Est en Ouest entre groupes originellement apparentés.

croyances religieuses, il existe des structures communes; elles ne peuvent s'expliquer que par un apparentement originel, renoué et, bien sûr, revigoré par l'action romaine nourrie à mêmes eaux.

Cas d'espèce

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous terminerons cette communication par l'évocation de certains « peuples » qualifiés de Germains par César. Il s'agit, bien sûr, principalement des *Suebi* qui occupent une place importante dans le *B. G.* [36]. Ils y « font leur entrée » en 1, 37, 3 grâce à un « message » des Trévires (c'est aussi la première intervention de ceux-ci!) : *centum pagi* de *Suebi* se sont installés *ad ripas Rheni*; *qui Rhenum transire conarentur*, ajoutent les Trévires : la juxtaposition abrupte des deux parties du message fait subodorer quelque méfiance de la part de César; c'est pourtant exactement ce qu'il lui faut : un motif pour aller à marches forcées contre Arioviste (bien inoffensif, semble-t-il, malgré les objurgations de Diviciac et les « négociations » à propos de *Haeduorum iniuria* et la *pernicies* annoncée en 1, 36, 6). — En 1, 52, 2, les *Suebi* figurent à la fin de la liste des *Germani*, si bien que l'on pourrait soit envisager que le terme eût valeur d'apposition à l'ensemble des ethniques cités (ce sont des *Suebi* provisoirement placés sous le commandement d'Arioviste), soit qu'ils aient fait ce que les Trévires avaient fait prévoir, c'est-à-dire rejoint le contingent déjà placé sous les ordres du *rex*. De toute façon, ils sont ressentis comme

36. D'après Hans Georg Gundel (in *Der Kleine Pauly*, 1, col. 549 sq. s. v. *Ariovistus*) et Heinz Cuppers (*ibid.*, 5, col. 408 sq. s. v. *Suebi*) Arioviste est *rex Sueborum*; le titre de *rex* se traduit alors par « Heerführer », chef militaire, ce qui laisserait entendre que cette fonction fut limitée dans le temps; d'après H. Callies, in *Reallexikon der germanischen Altertumskunde*, 1 (4), 1972, 407 sq., son nom n'est ni celtique ni germanique. Ce phénomène est fréquent; des études détaillées sur le matériel onomastique de la *ciuitas Treuerorum* (cf. *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 3, 1972, 3, p. 11 sq.) ont montré que 65,80 % des noms de personnes sont d'inspiration « méditerranéenne »; 2,45 % d'origine grecque; 15,40 % d'origine celtique; 1,25 % d'origine médiomatrique; 4,10 % d'origine germanique et 11 % d'origine trévire.

étrangers et comme ennemis (cf. 1, 54, 1) par les peuples qui habitent *trans Rhenum*; quand les *Suebi* font retraite (*domum reverti coeperunt*), ils les attaquent et les massacrent. Il n'est plus question de *Suebi* jusqu'en — 54 (4, 1, 2 sq.) : voici que dans l'embouchure du Rhin, *Usipetes et Tenctheri* traversent le fleuve *magna cum multitudine hominum*; la raison : *exagitati Suebis*, ils ne peuvent plus cultiver leurs champs. César jette donc, avec son habileté coutumière, un pont du prétexte de — 58 à celui de — 55, mais, craignant peut-être que la minceur de son « dossier » ne fournît à ses adversaires romains[37] des arguments de poids qui l'auraient gêné, il fait suivre aussitôt (*ibid.*, 3 sq.) l'un des *topoi* qui ont beaucoup impressionné... avant d'être reconnus comme tels. Ils se retrouvent dans Tacite, érigés en lieux communs encore davantage amplifiés au bénéfice des plus nombreuses tribus dont on connaissait alors les noms. En fait, ils servent à justifier — au fil de longs chapitres menant, comme dans le cas d'Arioviste, à la rupture finale — l'extension de l'action césarienne à des régions qui, décidément n'étaient pas visées par le plébiscite vatinien[38]. Cette fois, ce ne sont plus les Héduens qui font de la désinformation, mais les Trévires soucieux d'éliminer les Éburons sur leur frontière Nord[39]. Quant à César, son motif (admissible sinon déjà admis par Rome) se trouve dans une phrase attribuée aux *Sugambri* (4, 16, 4) : *populi Romani imperium Rhenum finire.*

Il s'agissait de prouver que c'était faux et que les *agri vacantes* (cf. 4, 3, 2) étaient tous à la portée et donc sous l'autorité de Rome. Cela se voit au fait que César ne donne pas d'autre suite à ses deux incursions en pays transrhénan et qu'une action d'envergure contre les *Suebi*, qui paraît imminente en 6, 10, 1... n'a pas lieu mais sert d'entrée en matière aux grandes « digressions » de ce livre. Au chapitre 29, les *Suebi* se retirent dans les forêts dont ils ne sortiront plus. — Cent vingt ans plus tard, ils sont les *Quades* de Tacite (*Germ.*, 38; Strabon 7, 290) et localisés en Bohême. La recherche moderne[40] considère que dans la mesure où ils existèrent, leur nom était celui d'un groupe de peuples venus de cet horizon lusacien dont il a été question ci-dessus. On y rattache[41] — et notre interprétation générale ne s'y oppose pas — les *Marcomans* établis plus au Sud, ainsi que les *Alamanni* qui domineront la période postérieure à + 260.

L'une des dimensions nouvelles qui permettent de mieux sérier les problèmes qui se posent et de faire un tri dans la masse de documents jadis enregistrés sur un même niveau, provient d'études allemandes[42] qui suggèrent que, sous l'effet de tensions semblables à celles que César nous fait connaître en Gaule, certains groupes (auxquels le terme de « clans nobiliaires » convient plus ou moins bien) se détachèrent de leur *ciuitas* ou

37. Cf. Plutarque, *Caes.*, 22; Cato, 51; Appien, *Celt.*, 18; Dion, 39, 48.

38. L'épisode — surtout le chapitre 7 — a un parallèle frappant chez Tite-Live, au livre 5, 35, à propos des événements de Véies en — 391. Cf. Charles Marie TERNES, *Germania Romana*, Luxembourg, 1980, p. 27 sq.

39. C'est à ce point évident que CONSTANS traduit — en II, p. 182 — par « chez les Trévires » le *in Suebos* de 4, 9, 8.

40. Cf. *Der Kleine Pauly*, 5, col. 409; MENGHIN, *op. laud.*, p. 131 sq.

41. Le souvenir d'une appartenance au groupe de *Suebi* se maintient dans *Suevia* devenue la Souabe; l'épigraphie atteste une *ciuitas Vlpia Sueborum Nicretum* à *Lopodunum*/Ladenburg.

42. Ralf URBAN, *op. cit.*, *passim.*

furent rejetés par elle; *ciues* désigne la collectivité en tenant compte surtout de la *plebs* numériquement — et, à partir d'un certain moment, nous l'avons dit, économiquement — prépondérante. Cherchant à s'établir en dehors d'elle, ils représentent ces groupes très dynamiques, souvent très agressifs, parfois plus humbles qui, périodiquement, se présentent face aux Romains qui les reçoivent d'autant plus mal qu'avant d'en venir là, ils sont presque inévitablement entrés en conflit avec leurs alliés établis aux confins de l' « empire ». Toutes ces raisons concourent, semble-t-il, à expliquer que le *nomen Germanicum* soit devenu dès l'époque de César synonyme d'ennemi et de barbare, avec toutes les connotations ambiguës (ou polyvalentes, si l'on préfère un terme neutre) que les deux termes comportent dans le contexte (lui-même changeant) de ce que l'on pourrait appeler la « politique étrangère » de Rome. Plus tard, ces peuples deviendront archéologiquement discernables : des influences qui ne sont ni celtiques ni strictement locales mais inspirées depuis les rivages de l'Elbe et de la Vistule, des comportements (qui se traduisent dans la façon d'implanter un habitat, d'aménager une nécropole, d'organiser un combat) deviennent sensibles et nourrissent toute une branche de la recherche. Les « Germains de César » sont peut-être leurs très lointains précurseurs.